

M^r le Maire en terminant déclare qu'il est convaincu que le conseil ne voudra pas se désintéresser de l'œuvre de solidarité sociale qui lui est proposée et qu'il ne restera pas sourd à l'appel de l'administration. Essayer de mettre obstacle à la décision du conseil d'administration de l'hôpital hospice Archangé serait une attitude indigne du conseil.

Après avoir entendu ces explications, le Conseil, à la suite d'une discussion à laquelle prennent part tous les conseillers présents, décide d'émettre un avis favorable à l'agrandissement de l'hôpital hospice Archangé par 8 voix.

Ont voté pour : M^r Blondel Maire, Chouvenin, Dreux, Leroux, Jolly, Prévost, Vilain, Broué.

Se sont abstenus : M^r Levasseur, Lefèvre, Lemelle, Marotte

Ont voté contre : M^r Colin et Lorne.

Sur la demande de M^r le Maire ; le conseil, admet en première partie les demandes suivantes :

M^{me} Geffroy Jeanne Marie f^{me} Fournel, domiciliée à Orsay 29 a^{ue} de la Cure d'air à Mondétour, depuis le 1^{er} mai 1926, ayant 2 enfants, âgés de 4 et 2 ans ayant son domicile de secours à Orsay. Et -

M^{me} Le Serre Marie Françoise f^{me} Malick, domiciliée à Orsay, 40 rue de Bozère, depuis 1921, ayant 3 enfants âgés de 5-4 et 2 ans, ayant son domicile de secours à Orsay.

Allocations Militaires

M^r le Maire donne connaissance au conseil de sept demandes d'allocations journalières, pour soutien indispensable de famille (art 24 de la loi du 1^{er} avril 1923, présentées par,

Gérard Georges domicilié à Orsay a ^{ue} S ^t Laurent		
Augenard Roger	- d ^o -	25 rue de Paris
Milliat Albert	- d ^o -	9 rue Archangé
Grenadier René	- d ^o -	47 rue de Paris
Gaudin Raymond	- d ^o -	1 rue Verrier
Le Guével Désiré	- d ^o -	Hôtel de France
Demon Lucien	- d ^o -	Le Bel air

tous convoqués pour une période d'instruction. Le conseil après examen de ces demandes, considérant que ces familles méritent intérêt et bienveillance.

Assistance aux femmes en couches

X
Vœux à l'adresse
de la Cie du P. O.

émet l'avis qu'une suite favorable, leur soient
données.

Le conseil,
émet le vœu, que le quai de la Gare d'Orsay à
l'arrivée de Paris, soit prolongé, afin de laisser, après
l'arrêt des trains, le passage à niveau libre, ce
qui éviterait sur le quai le bateau fait pour le
passage des voitures qui rend la descente et montée
du compartiment des wagons de queue très diffi-
cile et dangereuse et aurait l'avantage de
ramener sensiblement le milieu des trains en
face de la Gare, la distance actuelle du dernier
compartiment à la sortie est d'environ 100 mètres;
que la sortie soit reportée sur le côté droit de
la Gare, côté de l'agglomération; qu'un passage
soit établi dans les jardins partant de la sortie
allant dans la direction de la Maison de la garde
barrière pour éviter un grand détour.

Demande que la Compagnie fasse prendre les
billets au portillon du passage à niveau en
attendant que ces avantages réclamés soient
accordés au public.

Signatures:
G. Lazard
J. Leprieux
R. Fournier
Amari
Lévy
L. A. ...
L. ...
et D. ...

Séance du 17 mars 1929.

Cowocation du Conseil Municipal du lundi
11 mars 1929 pour le Dimanche 17 mars
1929 à 14 heures à la Mairie, pour
délibérer sur les affaires courantes,
portées à l'ordre du jour.

Le Maire

Séance du 10 mars 1929.

Convocation

Le Lundi 4 mars 1929.

Convocation du conseil Municipal pour le
Dimanche 10 mars à 14 heures à la Mairie
à l'effet de désigner la rosière de 1929.
Le Maire.

Blondel

L'an mil neuf cent vingt neuf, le Dimanche
10 mars à 14 heures, le Conseil Municipal
d'Orsay, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire
de ses séances sous la Présidence de Monsieur
Paul Blondel Maire.

Étaient Présents: M M^{rs} Blondel Maire, Bernerle, Jolly,
Dreux, Lefèvre, Vilain, Borne, Prévost, Broué, Chouvenin,
Marotte, Colin, Levasseur, Leroux

Étaient absents: excusés. M M^{rs} Simon, Jolly

Le Conseil étant composé comme il est dit ci-dessus
et assisté des Personnes Notables, qui convoqués à
la date du 4 mars 1929 ont répondu à l'appel
de leur nom et qui sont: M M^{rs} l'abbé Dupont
Simon, Grégoire, Courtin, Olivier, Génétaille, Pouffary,
Guillemin, Mariquot

Absents excusés: M M^{rs} D^r André, D^r Delrat, Peltier
A. Rousseau, Leobon, Cornar, Lantour.

Après avoir entendu la lecture de l'art. 6. du
testament de M^r Archange, relatif à l'élection
de la rosière.

Procède à l'élection de la rosière pour 1929:

Les jeunes filles qui sollicitent les suffrages sont
au nombre de trois:

1^o Renault Raymonde née le 25 décembre 1908 à Orsay
domiciliée à Orsay, chemin de la Gouthière Le Guichet

2^o Gaspart Charlotte née le 30 novembre 1907 à Orsay
domiciliée à Arpajon 36 Grande Rue.

3^o Pavereau Germaine née le 28 novembre 1910 à Boullay
les trois, domiciliée à Orsay 42 rue de Bozère.

Les résultats du scrutin ont donné les résultats suivants
1^{er} tour: Votants: 22 Majorité 12

Noms:	suffrages obtenus:
Renault.	"
Gaspard.	17 voix
Favereau.	4 voix
Blanc	1 —

2^e tour. Votants:

Renault :

Gaspard :

Favereau :

Mademoiselle Gaspard Charlotte
 ayant obtenu le plus grand nombre de voix
 est élue Rocière pour 1929.
 La cérémonie de son couronnement est fixée
 au dimanche 26 mai 1929.
 Et ont signé les conseillers et les notables

(Handwritten signatures)
 P. L... J. L... A. L...
 J. L... C. L... A. L...
 P. L... V. L... R. F...
 P. L... F. L... A. L...
 P. L... C. L... J. L...
 P. L... C. L... G. L...
 P. L... C. L... G. L...

Séance du 17 mars 1929

Du lundi 11 mars 1929.
 Convocation du Conseil Municipal pour le
 dimanche 17 mars à 14 heures à la Mairie
 pour délibérer sur les affaires courantes
 portées à l'ordre du jour.

Le Maire,
(Signature)

l'an mil neuf cent vingt neuf, le Dimanche
17 mars 1929, les membres du conseil Municipal
d'Orsay, régulièrement convoqués, se sont réunis
dans la salle de la Mairie, sous la Présidence
de Monsieur Paul Blondel Maire pour la
session ordinaire.

Étaient Présents: M. M^{rs} Blondel Maire, Bevasseur
1^{er} adjoint, Bemerle, Dreux, Vilain, Prévost, Létour
Chouvenin, Marotte.

Absents excusés: Jolly, Befeuvre, Simon, Lorne, Erouvé
Colin.

Le conseil choisit pour secrétaire M. Prévost
lequel fait lecture du procès verbal de la précédente
séance qui est adopté à l'unanimité, sous
réserve de la rectification ci-dessous, au procès
verbal. Projet d'agrandissement de l'Hôpital
Hospice Archange M. M^{rs} Bevasseur, Befeuvre, Bemerle
et Marotte déclarent avoir voté pour, sous réserve
que l'adoption du projet en délibération ne
nuise pas au projet d'agrandissement des
nouvelles écoles. Location des jardins derrière
le cimetière, dans la dernière délibération
remplacer le mot "deira" "par" "pourra".

X
Vote de crédits
Reliquats de l'exercice
1927.

app. 21 mars 1929

M. le Maire demande au conseil de bien vouloir
voter les crédits suivants:

mémoire du de 1927 à la St ^e Sud Lumière.	234 ^{fr}
- d° - - d° - pour entretien des bâtiments communaux	M. Dubras 289,81

Le conseil après avoir pris connaissance de ces
mémoires vote la somme de 523,81 à prélever
sur les fonds libres de l'exercice en cours.

M. le Maire expose au conseil, que par suite
de l'annulation du bail de l'ancien presbytère
passé avec M^{me} Grémiset, dont le montant s'élève
à 800 fr. pour l'année 1928, il y a lieu d'ad-
mettre en non-valeurs cette somme prise en
charge par le receveur municipal.

Le conseil, vu l'exposé de son Président
décide que décharge est donnée au
receveur municipal pour la somme de

X
Bail Grémiset

ancien presbytère
app. 21 mars 1929

Demande d'augmentation des employés municipaux

Numerotage des rues du Parc d'Orsay 1^{ere} partie

Projet de construction d'un escalier dans le mur de la prairie des Hles

X
Assistance aux familles nombreuses

Date des fetes

800 francs montant du bail Crémiset pour l'année 1928 et suivantes.

M^r le Maire donne connaissance au conseil de demandes d'augmentation des cantonniers et de M. Rousseau garde champêtre.

Le conseil, ajourne cette augmentation, en attendant le vote imminent de la loi sur les statuts des employés municipaux.

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil d'une lettre de M^r Dumas Directeur Syndic du lotissement Parc d'Orsay 1^{ere} partie, demandant le numerotage des rues de ce lotissement.

Le conseil, decide, de proceder incessamment à la designation des numeros a attribuer à chaque lot.

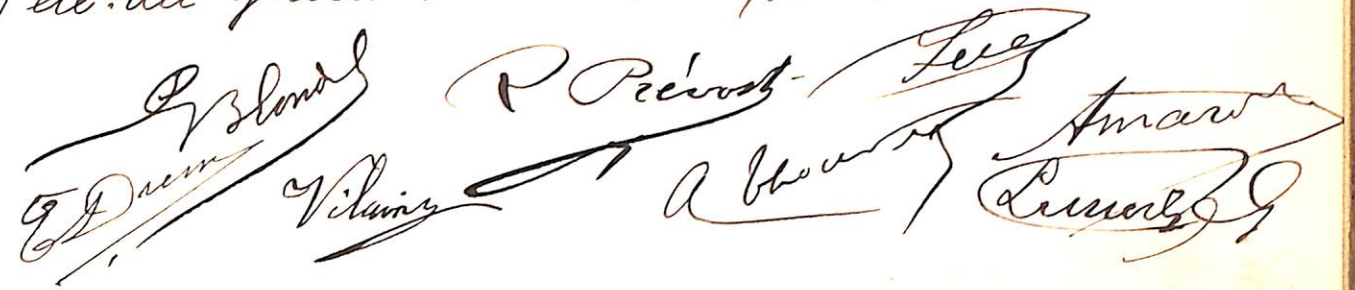
Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir émettre un avis, sur un projet de construction d'un escalier ou d'une rampe d'accès pour relier les habitants de la rive gauche de l'Yvette avec la prairie des Hles

Le conseil, sa commission des chemins entendue émet l'avis qu'il y a intérêt à construire cet escalier ou une rampe d'accès, et invite M^r le Maire à demander l'autorisation au Directeur du Syndicat du Parc d'Orsay.

M^{me} V^{ue} Plisson mere de 2 enfants âgés de 3 ans 1/2 et 22 mois, sans aucune ressource que son salaire de 10 francs par jour, digne d'intérêt, ayant son domicile de recours à Orsay, où elle demeure depuis le 15 mai 1921 admise en 1^{ere} partie.

Les fetes sont fixées pour 1929 aux dates suivantes.

- Fetes de la Rosiere 25 mai et 2 juin
- Fetes de la S^t Laurent 14 et 18 août
- Fete du Guichet 8 septembre



Election

du Maire et des adjoints

Installation du conseil Municipal

l'an mil neuf cent vingt neuf, le 17 mai à 20 heures, les membres du conseil Municipal de la Commune d'Orsay, proclamés par le bureau électoral des opérations des 5 et 12 mai 1929, se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 avril 1884.

Étaient Présents: Messieurs les conseillers Municipaux

1 ^{er} M ^r Leroux	12 ^{er} M ^r Dumarand
2 ^{er} Delbès	13 ^{er} Befeuvre
3 ^{er} Bernerle	14 ^{er} Chouvenin
4 ^{er} Marotte	15 ^{er} Guy
5 ^{er} Blondel	16 ^{er} Dreux
6 ^{er} Vilain	17 ^{er} Dupré
7 ^{er} Demouchy	18 ^{er} Stevenin
8 ^{er} Bertrand	19 ^{er} Hermabessière
9 ^{er} Guillemard	20 ^{er}
10 ^{er} Cadot	21 ^{er}
11 ^{er} Prévost	

Absents: Bevasseur, Janotin. La séance a été ouverte sous la Présidence M^r Blondel Maire, qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections des 5 et 12 mai 1929, et a déclaré installer MM^{rs} Leroux, Delbès, Bernerle, Bevasseur, Marotte, Blondel, Demouchy, Vilain, Bertrand, Guillemard, Prévost, Cadot, Befeuvre, Chouvenin, Dumarand, Guy, Janotin, Dreux, Dupré, Stevenin, Hermabessière; dans leurs fonctions de conseillers Municipaux.

M^r Blondel le plus âgé des membres du conseil a pris ensuite la Présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire.

M^r Prévost

Election du Maire

1^{er} tour de scrutin

Le Président après avoir donné lecture des articles 76-77 et 80 de la loi du 5 avril 1884 - a invité le Conseil a procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection d'un Maire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne:	19										
à déduire bulletins blancs:	1										
Majorité absolue:	10										
Ont obtenu:	<table border="0"> <tr> <td>{ M^r Blondel</td> <td>18 voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> </table>	{ M ^r Blondel	18 voix		voix		voix		voix		voix
{ M ^r Blondel	18 voix										
	voix										
	voix										
	voix										
	voix										

M^r Blondel ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire.

Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants:

ont obtenu:	<table border="0"> <tr> <td>{ M^r M^r</td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> </table>	{ M ^r M ^r	voix		voix		voix
{ M ^r M ^r	voix						
	voix						
	voix						

M^r ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire.

Le 3^e tour de scrutin a donné les résultats suivants :

ont obtenu:	<table border="0"> <tr> <td>{ M^r M^r</td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> </table>	{ M ^r M ^r	voix		voix		voix
{ M ^r M ^r	voix						
	voix						
	voix						

M^r ayant obtenu la pluralité des voix a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Election du 1^{er} adjoint

Il a été procédé ensuite et dans les mêmes formes et sous la Présidence de M^r Blondel Maire

élu Maire à l'élection d'un adjoint.
Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne:	19												
à déduire: Bulletins blancs.	1												
Reste: pour les suffrages.	18												
Majorité absolue:	10												
ont obtenu:	<table> <tr> <td>MM^{rs} Cadot</td> <td>12 voix</td> </tr> <tr> <td>Dreux</td> <td>3 voix</td> </tr> <tr> <td>Leeroux</td> <td>3 voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> </table>	MM ^{rs} Cadot	12 voix	Dreux	3 voix	Leeroux	3 voix		voix		voix		voix
MM ^{rs} Cadot	12 voix												
Dreux	3 voix												
Leeroux	3 voix												
	voix												
	voix												
	voix												

M^r Cadot ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé adjoint.

2^e tour de scrutin

Le second tour a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne											
Bulletins blancs et nuls											
Reste pour les suffrages											
Majorité absolue:											
ont obtenu	<table> <tr> <td>MM^{rs}</td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> </table>	MM ^{rs}	voix		voix		voix		voix		voix
MM ^{rs}	voix										
	voix										
	voix										
	voix										
	voix										

M^r ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint.

3^e tour de scrutin.

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.											
ont obtenu	<table> <tr> <td>MM^{rs}</td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> </table>	MM ^{rs}	voix		voix		voix		voix		voix
MM ^{rs}	voix										
	voix										
	voix										
	voix										
	voix										

M² ayant obtenu la pluralité des voix a été proclamé adjoint.

Election du 2^e adjoint

Il a été procédé ensuite et dans les mêmes formes à l'élection d'un deuxième adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.	19												
à déduire: bulletins blancs	2												
Reste pour les suffrages	17												
Majorité absolue:	9												
ont obtenu	<table border="0"> <tr> <td>M²¹ = Leroux</td> <td>13 voix</td> </tr> <tr> <td>Dreux</td> <td>4 voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> </table>	M ²¹ = Leroux	13 voix	Dreux	4 voix		voix		voix		voix		voix
M ²¹ = Leroux	13 voix												
Dreux	4 voix												
	voix												
	voix												
	voix												
	voix												

M²¹ Leroux ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé adjoint:

2^e tour de scrutin

Le second tour a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne											
Bulletins blancs et nuls											
Reste pour les suffrages											
Majorité absolue:											
ont obtenu:	<table border="0"> <tr> <td>M²¹</td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> </table>	M ²¹	voix		voix		voix		voix		voix
M ²¹	voix										
	voix										
	voix										
	voix										
	voix										

M²¹ ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint.

3^e tour de scrutin

Le 3^e tour de scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne									
ont obtenu:	<table border="0"> <tr> <td>M²¹</td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> <tr> <td></td> <td>voix</td> </tr> </table>	M ²¹	voix		voix		voix		voix
M ²¹	voix								
	voix								
	voix								
	voix								

M^r ayant obtenu la pluralité des voix
a été proclamé adjoint.

Election d' un 3^e adjoint.

Monsieur le Maire fait observer qu'en raison des
travaux toujours croissants de la Mairie et de la loi
du 27 juillet 1923. il propose la nomination de
un adjoint supplémentaire.

Le Conseil.

Oui, l'exposé du Maire et en vue d'assurer la
bonne exécution des multiples services municipaux

Délibère :

Il est créé, pour la durée du mandat du conseil
un poste supplémentaire d'adjoint

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes
et sous la Présidence de M^r Blondel élu Maire
à l'élection d'un troisième adjoint.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne		19	
Bulletins blancs		2	
Reste pour les suffrages		17	
Majorité absolue :		9	
ont obtenu	{ MM ^{rs}	Dreux	13 voix
		Lefèvre	2 voix
		Delbès	1 voix
		Levasseur	1 voix
			voix
		voix	

M^r Dreux ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé
adjoint.

2^e tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	
Bulletins Blancs	
Reste pour les suffrages	
Majorité absolue :	

ont obtenu: $\left\{ \begin{array}{l} M M^3 \\ \end{array} \right.$ voix
 voix
 voix
 voix
 voix

M³ ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint.

3^e tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:
 Nombre de bulletins trouvés dans l'urne:

ont obtenu: $\left\{ \begin{array}{l} M M^3 \\ \end{array} \right.$ voix
 voix
 voix
 voix

M³ ayant obtenu la pluralité des voix a été proclamé adjoint.

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la Présidence de M³ élu Maire à l'élection du 4^e adjoint.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

Bulletins blancs

Reste pour les suffrages

Majorité absolue:

ont obtenu: $\left\{ \begin{array}{l} M M^3 \\ \end{array} \right.$ voix
 voix
 voix
 voix
 voix
 voix

M³ ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint.

2^e tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

Bulletins blancs

Reste pour les suffrages

Majorité absolue:

M^r [blank] ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint, 3^e tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:
 Nombre de bulletins trouvés dans l'urne,

ont obtenu: { M^r [blank] voix
 [blank] voix
 [blank] voix
 [blank] voix

M^r [blank] ayant obtenu la pluralité des voix a été proclamé adjoint.
 Observations et réclamations.

Le Président a déclaré M^r Blondel installé en qualité de Maire.
 M^r Cadot installé en qualité de 1^{er} adjoint.
 M^r Leroux installé en qualité de 2^e adjoint.
 M^r Dreux installé en qualité de 3^e adjoint.
 M^r [blank] installé en qualité de 4^e adjoint.

Ils ont signé les membres présents:

Le doyen d'âge

Le Maire

Les Secrétaires

Blondel

Blondel

P. Piérot

Les Membres du conseil.

Blondel P. Piérot Dreux
Dreux Leroux Louis Cadot Delbecq
A. Druvert Amara Perron
Guy Amara Henri
Alexis Bonhomme Lefevre

Séance du 17 mai 1929

L'an mil neuf cent vingt neuf, le Vendredi, 17 mai à 9 h. 30 le conseil municipal après avoir été régulièrement convoqué, a continué sa séance.

Le Conseil désigne les membres des diverses commissions qui devront exercer pendant la durée de leur mandat.

Ont obtenu : M^r Dreu 17 voix
Bertrand 16 voix
Delbès 2 voix
Blanc 1 voix

M^{rs} Dreu et Bertrand sont élus.

ont obtenu : M^r Lemerle 17 voix
Hermabessière 17 voix
Demouchy 2 voix
Delbès 1 voix

M^{rs} Lemerle et Hermabessière sont élus

ont obtenu : M^r Delbès 17 voix
Chouvein 2 voix
M^r Delbès est élu.

ont obtenu : M^r Vilain 17 voix
Lefèvre 17 voix
Guy 17 voix
Demouchy 15 voix
Delbès 11 voix
Dumaraud 7 voix
Lemerle 3 voix
Hermabessière 1 voix

M^{rs} Vilain, Lefèvre, Guy, Demouchy, Delbès sont élus.
ont été nommés : M^{rs} Lefèvre, Marotte, Chouvein
Vilain, Delbès, Guillemard, Hermabessière.

ont été nommés : M^{rs} Piénot, Demouchy, Dupré,
Bevasseur, Marotte, Bertrand, Mariquot, Lemerle M.

ont été nommés : M^{rs} Lemerle, Marotte, Delbès, Guy
Lefèvre, Bevasseur,

ont été nommés : M^{rs} Bevasseur, Dumaraud, Chouvein
Delbès, Chouvein, Bertrand,

ont été nommés : D^r André D^r Delrat, Chouvein, Jolly
Colin, Comar, Rousseau pharmacien Beabon pharma
cien.

Commission de
l'Hospice X

Bureau de
Bienfaisance X

Délégué représentant
Crèche

Commission
Scolaire

Chemins

Fêtes

Cravans

Finances

Hygiène logements
Insalubres

Sapeurs Pompiers

Logements Militaires

Caisse d'Épargne

Agriculture

Syndics 1^{ère} partie
du Parc d'Orsay.

ont été nommés: M^{rs} Bevasseur, Vilain, Pivoost, Guillemard

ont été nommés:

M^{rs} Befeore, Bernerle, Bevasseur, Marotte, Pivoost
Chouvenin, Vilain, Guillemard

M^{rs} Eluriot, Pouffary, Dreux, Olivier, Grégoire, Génétain
Courtin, Janottin, Befeore Gh. Peltier Camille, Befeore
Octave, Bellehache.

M^{rs} Befeore, Bisson, Prieux, Vilain, Guillemard,
ce Conseil,

désigne pour représenter la commune dans le Syndicat
de la 1^{ère} partie du Parc d'Orsay les syndics suivants:

titulaires: M^{rs} Dreux, Chouvenin, Delbès

suppléants: M^{rs} Guy, Dumarand, Steoanin,

et ont signé les membres présents.

~~Blondel~~ ~~L. Pivoost~~ ~~Lucas~~ ~~Guillemard~~
~~E. Bernerle~~ ~~Chouvenin~~ ~~Dumarand~~
~~J. Eluriot~~ ~~Marotte~~ ~~Stoanin~~ ~~Amard~~
~~J. P. Vilain~~ ~~A. Bernerle~~ ~~Delbès~~

Séance du 15 juin 1929

Du Mardi 11 juin 1929.

Convocation du Conseil Municipal pour le
Samedi 15 juin à 20 h. 30 à la Mairie
pour la tenue de la session de Mai.

Le Maire

Blondel

L'an mil neuf cent vingt neuf, le Samedi
15 juin à 20 h. 30, le conseil Municipal
d'Orsay, s'est réuni à la Mairie lieu ordinaire
de ses séances sous la Présidence de M^{rs}
Paul Blondel Maire.

+ Le conseil choisit pour Etaients Présents: MM^{rs} Blondel Maire, Cadot
 secrétaire M^r Dupré lequel Berouse, Dreuin adjoints, Delbès, Levasseur,
 fait lecture du procès verbal de la séance, Vilain, Demouchy, Bertrand, Grévoit,
 précédente séance qui est adoptée à l'unanimité.
 Dumarand, Befeve, Chouveau, Guy, Dupré
 Stevenin, Kernabessière.

Demande de subvention
 Association Amicale des Anciens
 Combattants d'Orsay

Monsieur le Maire donne lecture au conseil d'une
 lettre de l'association amicale des anciens combattants
 d'Orsay, demandant une subvention pour venir en
 aide aux anciens combattants, aux veuves, enfants et
 ascendants.

Le conseil après plusieurs discussions, demande
 que l'on mette au vote le principe de la subvention.
 Par 14 voix contre 4. la subvention est acceptée.
 Elle sera reprise aux budgets additionnel de 1929
 et au budget de 1930 au moment de leur discussion.

Demande de subvention
 du Comité départemental
 des Utiles et réformés de
 la Guerre

M^r le Maire donne connaissance au conseil de
 2 lettres de M^r le Préfet de Seine et Oise Président
 du Comité Départemental des Utiles et réformés
 de la Guerre demandant une subvention pour
 permettre d'alimenter la caisse pour donner
 des secours, pour la rééducation professionnelle
 des victimes de la Guerre, et pour leur venir en
 aide par des prêts.

Le conseil délibère, décide de prévoir une
 somme aux budgets additionnel de 1929 et
 au budget primitif de 1930.

Demande Matrat
 échange de concession

M^r le Maire donne lecture d'une lettre de M^r
 Matrat demandant que l'on veuille bien lui
 accorder un changement de concession, car il
 a l'intention de faire un caveau.

Il demande l'échange de la concession 433 contre
 celle portant le n^o 383 -

Le Conseil, accorde ce changement.

Lettre Dumas

M^r le Maire donne connaissance au conseil d'une
 lettre de M^r Dumas, demandant que l'on fasse
 apposer des panneaux aux deux extrémités
 de l'avenue S^t Laurent.

Demande apposition de
 panneaux à chaque
 extrémité à l'avenue S^t Laurent

Baignados dans
 l'Yvette.

Le Conseil,
 Considérant, que cette voie n'est pas classée